



Part d'héritage après donation sous évaluée

Par **BOURVEN GILLES**, le 11/05/2010 à 18:45

Bonjour, mes grands parents décédés depuis quelques années ont fait une donation dans les années 70' à leur fille ainée décédée dernièrement. Ma mère (soeur de la défunte) ayant touchée à l'époque de la donation une part apriori sous évaluée voudrais savoir si elle peut récupérer une part de la vente de ce bien immobilier (mis en vente actuellement par les enfants de la défunte)?